

Avec l'avènement de la constitution de 2011, le système de santé du Maroc est confronté à la nécessité de se mettre à niveau par rapport au nouveau corpus de valeurs et d'orientations véhiculées par celle-ci, notamment concernant le droit à la santé et la participation des citoyens.

Les recommandations de la deuxième conférence nationale sur la santé en 2013 ont souligné la nécessité de mettre en place des organes consultatifs dans le secteur de la santé ainsi que des organes d'écoute et de gouvernance participatifs par le biais d'un renforcement du rôle de la société civile en matière d'élaboration, d'application et de valorisation des politiques de santé.

Si la participation des usagers/citoyens est un principe acquis, il est toutefois nécessaire de définir les mécanismes de participation dans un contexte marqué par la difficulté à engager un dialogue constructif entre les citoyens marocains et leur système de santé.

L'OMS et l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), avec la participation de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) de France, organisent le troisième débat de santé publique, le 21 mai prochain à l'ENSP à Rabat.

Ce débat vise à s'interroger sur la notion de démocratie en santé et ses enjeux, et plus largement sur la place de l'utilisateur/citoyen dans la santé publique en passant en revue l'expérience française du CISS et de l'Institut pour la démocratie en santé afin de mieux aborder les enjeux à venir pour le système de santé marocain en matière de démocratie sanitaire.

Friday 10th of May 2024 09:49:50 AM